

Guide de la Petite Enfance



Sommaire

PAGE 4

Service administratif de la Petite Enfance

PAGE 6

Relais Petite Enfance

PAGE 8

Crèche Familiale

PAGE 10

Crèche collective

PAGE 12

Jardin Mosaïque • Lieu d'accueil enfants-parents

PAGE 14

Référent Santé Accueil Inclusif

PAGE 15

Adresses utiles

Édito

Chers parents, Chers futurs parents,

Le soutien à la parentalité et l'accompagnement des familles sont des enjeux majeurs de notre politique en faveur de la petite enfance. Aussi nous sommes heureux de vous présenter ce guide, dans lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires pour choisir la meilleure solution d'accueil et de mode de garde de votre enfant.

Parce que confier son enfant est une décision très importante, les professionnels du Service de la Petite Enfance et de l'ensemble des structures d'accueil se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Formés à l'accueil et à l'accompagnement des familles, ils sauront vous guider et vous proposer des solutions adaptées à votre enfant et à votre situation familiale et professionnelle.

Les structures municipales mettent en œuvre des approches pédagogiques adaptées aux tout-petits pour que vos enfants fassent leurs premiers apprentissages de la vie en société dans un cadre structurant et sécurisant. Nous avons voulu ces structures comme de véritables lieux de mixité, d'échanges et d'écoute, où les parents ont toute leur place. Nous vous invitons à les découvrir dans ce guide.

Bonne lecture !

Damien ALLOUCH

*Maire d'Épinay-sous-Sénart,
Conseiller Départemental,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine*

Sabine PELLON

*2^{ème} Adjointe,
chargée de la Culture
et de la petite enfance*

SERVICE ADMINISTRATIF DE LA PETITE ENFANCE



L'équipe

Le **Service Administratif de la Petite Enfance** est le lieu central d'information pour les familles. Il est composé d'une Directrice Petite Enfance, d'une assistante de direction à la coordination et de deux assistantes administratives.

Les Missions

Le **Service Administratif de la Petite Enfance** renseigne les administrés sur les différents modes d'accueil, accueille physiquement et téléphoniquement le public de la MPE, réceptionne et traite les dossiers d'inscription pour une demande de place en structure d'accueil.

Quel est le coût ?

La participation financière des parents varie en fonction des ressources et de la composition de la famille. Elle est **calculée sur la base du quotient familial** conformément au cadre PSU (*Prestation de Service Unique*) de la CAF.

Comment inscrire votre enfant ?

Les dossiers d'information et d'inscription peuvent être retirés à la Maison de la Petite Enfance ou téléchargés sur le site Internet de la Ville.

L'inscription de votre enfant en vue d'un accueil au sein d'une **Structure Petite Enfance** peut être effectuée à partir du troisième mois de grossesse révolu, sur rendez-vous, auprès de la responsable ou de l'animatrice du **Relais Petite Enfance**.

Cet échange permet d'aborder en détail vos besoins en matière d'accueil, ainsi que le fonctionnement des services proposés dans la commune.

PETITE ENFANCE 

FICHE DE PRE-INSCRIPTION EN STRUCTURES PETITE ENFANCE

Cadre réservé à l'administration

Date de pré-inscription :
Date de la Commission :
Observations :
Suivi des appels :
Date d'arrivée dans le service :

IMPORTANT

- Toutes les rubriques doivent être renseignées et les copies des pièces d'identité fournies avec les originaux.
- Les demandes d'inscription ne seront étudiées qu'à réception du dossier COMPLET (cf. pièces à fournir).
- Les places d'accueil en crèche sont attribuées au cours de la commission d'attribution organisée après au mois d'août ou mai.

Votre Enfant

Nom :	Prénom :	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Prénoms :	Né(e) le :	
Votre enfant présente-t-il des problèmes de santé : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Si oui, merci de joindre un certificat médical à la présente fiche avec un double (compartment, à l'adresse de la Commission de la Petite Enfance)		
Pour un enfant à naître, il est impératif de joindre le certificat de l'acte de naissance à la Maison de la Petite Enfance pour valider la pré-inscription.		

Composition de la famille

Nom(s) et prénom(s) Des frères et sœurs à charge	Date de naissance	Situation*

* 1 = assisté(e) non de travail ; 2 = assisté(e) occasionnellement ; 3 = géré(e) par un proche ; 4 = autre (à préciser)



Consultez la fiche d'inscription sur le site de la ville

Horaires d'ouverture

→ Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 11h45
et de 13h30 à 17h45.

Contact & informations

Tél. : 01 60 48 88 89

accueil.mpe@ville-epinay-senart.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

L'équipe

Le **Relais Petite Enfance (RPE)** est animé par une éducatrice de jeunes enfants et une infirmière.

Contact & informations

Tél. : 01 60 48 88 97
rpe@ville-epinay-senart.fr



Horaires d'ouverture

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE :

- Lundi de 11h30 à 12h30
- Mardi de 13h30 à 16h
- Jeudi de 11h30 à 12h30

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS :

- Lundi de 9h30 à 11h30
- Mercredi de 9h30 à 11h30
- Jeudi de 9h30 à 11h30
- Vendredi de 14h30 à 16h30
- Possibilité un samedi par mois de 9h à 12h.

Publics accueillis

Le RPE s'adresse aux parents qui emploient des assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s, aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s ou qui souhaitent le devenir et aux gardes à domicile.

Il est aussi **un lieu d'écoute, d'échange et d'éveil** pour les assistant(e)s maternel(le)s, les gardes à domicile et les enfants qu'ils/elles accueillent, de la naissance jusqu'à leur entrée en école maternelle.

Les Missions

Le RPE est un lieu d'information, d'animation, de rencontres, d'échanges et de soutien pour les professionnel(le)s de l'accueil à domicile, les parents employeurs et les enfants.

Ce service propose **un accompagnement individualisé** pour toutes questions relatives aux démarches administratives entre parents et assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s :

- **Convention collective, démarches employeurs, agrément...**
- **Accompagne les familles dans la recherche d'un mode d'accueil** pour leur enfant jusqu'à l'entrée à l'école maternelle ;
- **Aide les parents à constituer leur dossier d'inscription** pour une demande de place à la Crèche Collective et/ou Crèche Familiale
- **C'est également auprès de ce service que s'obtient la liste des Assistant(e)s Maternel(le)s indépendant(e)s de la Ville.**

Les ateliers d'éveil

Des ateliers d'éveil sont également proposés aux enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou de leur garde à domicile.

Ces ateliers sont gratuits, et se déroulent tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins, sur inscription.

En fonction des ateliers, 8 à 18 enfants peuvent être accueillis.



CRÈCHE FAMILIALE

L'équipe

La Crèche Familiale est composée d'une équipe pluridisciplinaire : une Directrice, une éducatrice de jeunes enfants et des assistantes maternelles.



Les Missions

La Crèche Familiale organise l'accueil des enfants, de 4 mois à l'entrée à l'école maternelle, au domicile des assistantes maternelles agréées par le Conseil départemental de l'Essonne et employées par la Mairie d'Épinay-sous-Sénart.

Cet accueil individualisé respecte le rythme de vie de chaque enfant (sommeil, repas, développement psychomoteur et affectif). Il vise à permettre aux enfants accueillis **une découverte de la vie** en se socialisant par les rencontres avec ses pairs et à promouvoir leur éveil, leur autonomie et leur bien-être.

La Crèche Familiale permet aux Assistantes Maternelles de participer avec les enfants qu'elles accueillent à des temps collectifs : **jardin d'enfants, bibliothèque, gymnastique et sorties pédagogiques.**

Une équipe pluridisciplinaire

L'équipe encadre et accompagne les Assistantes Maternelles à leur domicile et sur les temps collectifs tout en assurant leur professionnalisation lors de journées pédagogiques.

Un soutien et une disponibilité sont assurés par l'équipe de la Crèche Familiale auprès des enfants, des familles et des Assistantes Maternelles lors de réunions, échanges, fêtes et événements thématiques.

A tout moment de l'année, les parents peuvent également solliciter l'équipe et prendre rendez-vous.



Horaires d'ouverture

ACCUEIL DES ENFANTS À DOMICILE :

→ Du lundi au vendredi,
de 7h à 19h.

LE BUREAU :

→ Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30

Contact & informations

Tél. : 01 60 48 88 96
creche.fa@ville-epinay-senart.fr

CRÈCHE COLLECTIVE

L'équipe

La Crèche Collective est une structure composée d'une équipe pluridisciplinaire constituée d'une Directrice, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture ou de soins ainsi que d'agents techniques polyvalents.



Les Missions

La structure dispose d'une capacité d'accueil de 35 places pour les enfants dès 4 mois jusqu'à leur entrée en maternelle.

Les professionnelles accompagnent les enfants dans leurs découvertes, explorations sensorielles, motrices et relationnelles au travers du jeu libre et d'activités proposées.

Elles assurent la sécurité affective et tiennent compte des besoins et des capacités de chaque enfant.

La Crèche Collective **participe au soutien à la parentalité** en favorisant le processus de socialisation des jeunes enfants afin qu'ils investissent d'autres lieux et personnes que ceux et celles de la cellule familiale.

C'est également un lieu de prévention où il est possible pour les parents d'échanger avec des professionnels de la Petite Enfance.



Les animations

Des **soirées à thème** sont également proposées aux familles afin d'échanger sur leurs difficultés du quotidien. L'objectif étant de repartir avec des outils utiles dans la mise en pratique de leurs vies de famille.

Plusieurs modes d'accueil (*régulier, occasionnel, d'urgence*) sont proposés aux familles Spinoliennes, afin de répondre plus précisément à leurs besoins.

Horaires d'ouverture

→ Du lundi au vendredi,
de 7h30 à 18h30.

Des horaires d'arrivées et de départs sont définis et sont à respecter par les familles afin d'éviter au maximum les mouvements et passages d'adultes qui gênent la tranquillité des enfants.

→ **Arrivée** : de 7h30 à 9h30.

→ **Départ** : à 12h (après le repas),
puis de 15h à 18h30.

Contact & informations

Tél. : 01 60 48 88 96

creche.co@ville-epinay-senart.fr

JARDIN MOSAÏQUE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS



L'équipe

Deux accueillantes composent l'équipe du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) - Le Jardin Mosaïque.

Les Missions

Vous attendez un enfant, vous êtes parents, grands-parents, oncles et tantes ou encore responsables légaux d'un enfant, ce lieu est pensé pour vous et les enfants de leur naissance à 6 ans.

L'équipe par son écoute et par la mise à disposition d'un espace convivial, équipé d'un matériel adapté, vous propose :

- Un lieu de découvertes et de jeux pour apprendre et grandir,
- Un lieu de détente, de rencontres, de partage et de socialisation,
- Un lieu où chacun peut évoquer ses préoccupations, poser des questions et chercher des réponses ;
- Un lieu où les enfants peuvent s'affirmer en tant qu'individu et se préparer à la séparation



Fonctionnement

L'accueil est gratuit, sans inscription et anonyme, il se fait dans le respect de la confidentialité des échanges.

Deux accueillantes sont disponibles et à votre écoute. L'enfant étant sous votre responsabilité, votre présence tout au long de l'accueil est indispensable.

18 personnes (*enfants et adultes*) au maximum sont accueillies en même temps.

Sur les 3 heures d'accueil qui vous sont proposées, vous pouvez arriver et repartir au moment qui vous convient le mieux.

Horaires d'ouverture

- Le lundi de 14h à 17h.
- Le mercredi de 14h30 à 17h30.
- 1 semaine pendant les vacances scolaires de décembre et avril.
- 2 semaines pendant les vacances scolaires de juillet (hors jours fériés)

Contact & informations

Tél. : 01 60 48 88 98
laep@ville-epinay-senart.fr

RÉFÉRENT SANTÉ ACCUEIL INCLUSIF

Parce que la santé, le bien-être et l'épanouissement du jeune enfant sont au cœur de nos préoccupations, la Maison de la Petite Enfance bénéficie de la présence d'une professionnelle dédiée : la Référente Santé Accueil Inclusif.

Infirmière diplômée d'État, elle est l'interlocutrice privilégiée des familles pour toutes les questions liées à la santé, l'hygiène et l'inclusion des enfants à besoins spécifiques. Son rôle est de veiller, aux côtés des professionnelles, à la mise en œuvre d'un accueil attentif et sécurisé pour chacun, dans le respect du rythme et des besoins individuels.

Concrètement, elle accompagne l'équipe de la Crèche Familiale et de la Crèche Collective dans l'application des protocoles de santé et de prévention.

Elle contribue à l'adaptation de l'accueil pour les enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique comme les Projets d'Accueil Individualisé (PAI).

Elle est présente le lundi et le jeudi pour échanger avec les parents, sur rendez-vous, autour des questions de santé, d'accompagnement particulier ou de conseils bien-être et développement du jeune enfant.

N'hésitez pas à prendre contact et venir la rencontrer afin de construire ensemble un environnement bienveillant et inclusif où chaque enfant peut grandir en toute confiance.

Contact & informations

Tél. : 01 60 48 88 89

a.gautron@ville-epinay-senart.fr

ADRESSES UTILES

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Point d'Accès aux Droits (PAD) - 8 rue Johann Strauss.

Rendez-vous en Visio avec un agent de la CAF

les 2^{ème} jeudis du mois de 14h à 16h

Uniquement pour les situations complexes → Tél. : 01 60 47 86 59

Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

6 rue Johann Strauss, 91860 Épinay-sous-Sénart.

Tél. : 01 69 39 04 35

Ouvert à tous, le Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) est un lieu de prévention axé sur le suivi médical de l'enfant de 0 à 6 ans et sur le soutien à la parentalité. Une équipe pluridisciplinaire (médecins, puéricultrices, infirmières, auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants, psychologue) vous accueille et vous conseille. La PMI est un service du Conseil départemental de l'Essonne.

→ Lundi, mardi et vendredi matin de 8h45 à 12h30

→ Mardi de 13h30 à 17h

Les consultations médicales et puéricultrices se font sur rendez-vous uniquement.

Centre Médico-Psychopédagogique (CMPP)

2 Villa Guy de Maupassant, 91860 Épinay-sous-Sénart.

Tél. : 01 60 47 03 01

Les CMPP sont des services médico-sociaux assurant des consultations, des diagnostics et des soins pour des enfants et adolescents de la naissance à 20 ans. Les CMPP sont fréquemment consultés en première intention dans le cadre de troubles psychiques, avec des manifestations symptomatologiques, comportementales ou instrumentales variées.

→ Secrétariat ouvert du lundi au jeudi
de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 12h.



Maison de la Petite Enfance

3 rue Alsace Lorraine,
91860 Épinay-sous-Sénart

Tél. : 01 60 48 88 89

accueil.mpe@ville-epinay-senart.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :
8h30 - 11h45 / 13h30 - 17h45

www.ville-epinay-senart.fr



Epina^y
SOUS Sénart

